



HAL
open science

Licence professionnelle Écologie industrielle

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Écologie industrielle. 2015, Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA. hceres-02038728

HAL Id: hceres-02038728

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038728>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Ecologie industrielle

- Université de Pau et des Pays de l'Adour - UPPA

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et technologies

Établissement déposant : Université de Pau et des Pays de l'Adour - UPPA

Établissement(s) cohabilités : /

Cette licence professionnelle (LP) est portée par l'IUT de Bayonne (département GIM - Génie Industriel et Maintenance - du Site d'Anglet). L'UFR Sciences Côte Basque, l'Ecole d'ingénieurs ESTIA de Bidart et le lycée Louis de Foix de Bayonne interviennent également dans la formation. Relevant du secteur *Production industrielle*, elle s'intitule *Ecologie industrielle*. C'est une formation récente qui a ouvert en octobre 2011.

L'objectif affiché est de former des professionnels capables de définir, de mettre en œuvre et de gérer des solutions industrielles innovantes réduisant les coûts et respectant l'environnement.

La structure de la formation est basée sur trois unités d'enseignement (UE) assurant les enseignements de cœur de métier (efficacité énergétique, contrôle environnement industriel, supervision et informatique industrielle), une UE apportant les compétences transversales et une UE d'harmonisation (mise à niveau). Les UE 6 et 7 concernent le projet tuteuré et le stage, conformément à la réglementation.

L'enseignement est assuré en formation initiale, mais quelques contrats de professionnalisation, en alternance, sont offerts chaque année.

Avis du comité d'experts

Le dossier fourni présente une organisation qui correspond bien aux critères de professionnalisation qu'on peut attendre d'une licence professionnelle (forte participation des professionnels, part importante du projet et du stage, existence de contrats de professionnalisation...). On peut cependant regretter que les modalités des enseignements en alternance ne soit pas mieux décrites, ce qui aurait permis de mieux voir comment les enseignements en FI (formation initiale) classique et en alternance s'imbriquent.

L'offre de formation en alternance est certainement un atout très important, qui pourrait être développé et qui devrait se traduire par une excellente insertion professionnelle, ce qui reste à montrer (les données sur ce point sont pour l'instant parcellaires en raison de la création encore récente de la formation).

Le dossier fournit la liste détaillée des stages avec le nom de l'entreprise, le sujet de stage et sa localisation. On s'aperçoit qu'ils couvrent le champ des enseignements et concernent aussi bien des grands groupes que de petites entreprises. Les projets tuteurés sont bien organisés.

L'équipe pédagogique est diversifiée. Un organigramme est fourni. Il permet de connaître la répartition des tâches prises en charge par les membres de l'équipe. Sur le plan pédagogique, un tableau présente les responsables de chaque enseignement, un autre tableau bien documenté donne le profil de chacun des intervenants (enseignants-chercheurs UPPA, professeurs agrégés de l'IUT et du lycée, professionnels). On note que les professionnels assurent 41 % des enseignements dans le cœur de métier. Des difficultés liées aux moyens humains et matériels sont plusieurs fois évoquées.

Les effectifs sont stables (14), le taux d'attractivité est bon (50 candidatures) et le taux de réussite est excellent. Le recrutement est assez diversifié, même s'il n'y a pas ou très peu de candidats venant directement de L2. Une aide à la réussite est apportée dans le cadre de la mise à niveau.

Le suivi des diplômés est difficile en raison de la création récente de cette formation. Il n’y a pas de données exhaustives de l’observatoire des étudiants (UPPA) et pas encore d’analyse de l’insertion professionnelle, mais d’après les premiers résultats, les poursuites d’études apparaissent importantes par rapport aux insertions professionnelles. On peut s’inquiéter de cette tendance à la poursuite d’études de plus de 30 % des diplômés alors que seulement 1/3 seraient en emploi. Cela ne va pas dans le sens de l’objectif prioritaire de la LP (Article 1 de l’arrêté sur la LP).

Le responsable de la formation est un professeur, il y a également un conseil de perfectionnement de 12 membres réunissant les enseignants ainsi que les professionnels (qui occupent trois sièges) ; il se réunit deux fois par an.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	La place de la recherche est réduite aux contacts avec les activités recherche des enseignants-chercheurs impliqués.
Place de la professionnalisation	Elle est caractérisée par une participation active des professionnels dans les enseignements, dans les suivis de projet et de stage et par l’existence d’un conseil de perfectionnement (bien qu’il y ait peu de données à ce sujet, notamment sur le calendrier et les comptes rendus...).
Place des projets et stages	La place des projets et des stages est prépondérante dans cette formation. En particulier, l’organisation des projets tuteurés est bien structurée. Des exemples de sujets sont apportés. Il apparaît toutefois que la place du stage par rapport au projet tuteuré n’est pas suffisante. Dans le dossier fourni il est accordé autant d’ECTS pour le projet que pour le stage (10/10).
Place de l’international	Les échanges internationaux ne sont pas développés.
Recrutement, passerelles et dispositifs d’aide à la réussite	Le nombre de dossiers de candidatures est relativement important (plus de 50), les candidats sont essentiellement des BTS-BTSA, dans une moindre mesure des DUT, très rarement des L2. Un enseignement d’harmonisation est organisé en début de formation. Il n’y a pas de dispositif spécifique d’aide à la réussite. Les étudiants peuvent bénéficier des dispositifs d’accueil et d’accompagnement mis en place par l’établissement.
Modalités d’enseignement et place du numérique	Les enseignements se déroulent en formation initiale classique. Il y a quelques contrats de professionnalisation, mais il n’y a pas de détails sur les modalités propres à ces contrats en alternance (équipes enseignant-professionnel, livret de compétences, évaluation progressive...) qui seraient appliquées et qui renforceraient la professionnalisation de la formation.
Evaluation des étudiants	L’ensemble des évaluations est fait en contrôle continu. Un tableau complet donne la répartition des coefficients et des ECTS. On peut noter que la pondération des TP est identique quelle que soit la répartition des enseignements (C, TD, TP) de la discipline, alors que dans certains modules la part des TP est très faible. Il y a sans doute des explications qui auraient mérité d’être précisées.
Suivi de l’acquisition des compétences	L’enseignement par alternance permet un suivi régulier des acquisitions des compétences, mais il y a peu de détails sur les procédures mises en place. L’ADD (annexe descriptive au diplôme) est délivrée par l’UPPA (label Européen).
Suivi des diplômés	Il n’existe pas de résultats disponibles de l’observatoire universitaire (la formation est récente, la première promotion est sortie en 2012).

	Quelques renseignements partiels recueillis directement par le responsable de la formation sont évoqués. L'insertion professionnelle est faible (30 %) alors que les poursuites d'études apparaissent importantes (plus de 30 %) mais hors UPPA.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement est mis en place, il comprend 12 membres dont 3 professionnels. Son rôle, ses attributions, son fonctionnement ne sont pas précisés. Les processus d'autoévaluation sont organisés par l'établissement. Pas de détails sur leurs modalités.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Participation active des professionnels (et de leurs réseaux) en cœur de métier.
- Bonne attractivité (50 candidatures pour 14 places) pour cette formation originale.
- Plusieurs étudiants qui suivent la formation en alternance (en contrat professionnel).
- Un excellent taux de réussite.

Points faibles :

- Des promotions à effectifs relativement faibles.
- Pas d'informations sur les travaux du conseil de perfectionnement.
- Pas encore d'analyse de l'insertion professionnelle, mais d'après les premiers résultats, les poursuites d'études apparaissent importantes par rapport aux insertions professionnelles.

Conclusions :

La caractéristique essentielle de cette LP consiste à offrir aux étudiants une formation centrée à la fois sur la maîtrise, sur l'optimisation économique et écologique des processus de production (développement durable). Cette formation présente ainsi un atout important dans son originalité et dans l'implication forte des professionnels. Elle allie savoir-faire, connaissances des normes, maîtrise technique, organisation et communication. Elle offre un domaine pluridisciplinaire qui devrait intéresser un public plus large. L'enseignement, assuré par une équipe diversifiée, peut s'adresser à un public venant de formations initiales diverses.

D'une façon générale, le conseil de perfectionnement qui a été mis en place devrait se saisir de la question du recrutement (élargissement, politique attractive...) et de l'analyse du devenir des diplômés en liaison avec les besoins des professionnels. Le placement des diplômés semble assuré mais les poursuites d'études ne sont pas négligeables et pourraient éloigner la formation de son objectif prioritaire d'insertion professionnelle.

La place de l'international (qui pour l'instant est absent) pourrait être envisagée notamment en termes d'attractivité grâce à la spécificité de cette formation associant développement industriel et environnement.

En résumé cette LP, bien positionnée dans l'offre de formation, apparaît comme une opportunité intéressante pour les étudiants recherchant une formation professionnalisée les menant rapidement sur le marché du travail avec une double compétence, dans le domaine de l'efficacité énergétique et dans celui du respect des normes environnementales.

Observations de l'établissement

L'université de Pau et des Pays de l'Adour ne présente pas d'observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES concernant la formation suivante :

- LP Ecologie industrielle

Fait à Pau le 10/07/2015



Michel Braud
Vice-président de la CFVU